

FEUILLETON "DU MONDE ILLUSTRÉ"

MONTREAL, 8 FEVRIER 1890

FAMILLE-SANS-NOM

PAR JULES VERNE

PREMIÈRE PARTIE

I. — QUELQUES FAITS, QUELQUES DATES (suite)

— Je ne pouvais laisser ces associations s'organiser, répondit lord Gosford. Leur contact avec la population aurait engendré des collisions quotidiennes. Evitons tout ce qui pourrait provoquer une explosion. Nous sommes dans une soute à poudre, et il n'y faut marcher qu'avec des chaussons de lièze !

Le gouverneur général n'exagérait pas. C'était un homme de grand sens et d'esprit conciliant. Dès son arrivée dans la colonie, il avait montré beaucoup de prévenances envers les colons français, ayant ainsi que l'a fait observer l'historien Garneau — "une pointe de gaieté irlandaise qui s'accommodait bien de la gaieté canadienne." Si la rébellion n'avait pas éclaté encore, on le devait à la circonspection, à la douceur, à l'esprit de justice que lord Gosford apportait dans ses rapports avec ses administrés. Par nature, comme par raison, il répugnait aux mesures violentes.

"La force, répétait-il, comprime, mais ne réprime pas. En Angleterre, on oublie trop que le Canada est voisin des Etats-Unis, et que les Etats-Unis ont fini par conquérir leur indépendance ! Je vois bien qu'à Londres, le ministère veut une politique militante. Aussi, sur le conseil des commissaires, la Chambre des lords et la Chambre des Communes ont elles adopté à une grande majorité une proposition qui tend à mettre en accusation les députés de l'opposition, à employer les deniers publics sans contrôle, à modifier la constitution de manière à doubler dans les districts le nombre des électeurs d'origine anglaise ! Mais cela n'est point faire montre de sagesse. Il y aura du sang versé de part et d'autre !"

C'était à craindre, réellement. Les dernières mesures, adoptées par le Parlement anglais, avaient produit une agitation qui ne demandait qu'à se manifester à tout propos. Conciliabules secrets, meetings publics, surexcitaient l'opinion. Des faits, on passerait bientôt aux actes. Les provocations s'échangeaient à Montréal comme à Québec entre les réformistes et les partisans de la domination anglo-saxonne — surtout les anciens membres des associations constitutionnelles. La police n'ignorait pas qu'un appel aux armes avait été répandu à travers les districts, les comtés, les paroisses. On avait été jusqu'à pendre en effigie le gouverneur général. Il y avait donc à prendre des dispositions.

"M. de Vaudreuil a-t-il été vu à Montréal ? demanda lord Gosford.

— Il ne paraît point avoir quitté son habi-

tation de Montcalm, répondit Gilbert Argal. Mais ses amis Farran, Clerc, Vincent Hodge, le visitent assidûment et sont en rapport quotidien avec les députés libéraux, et plus particulièrement avec l'avocat Gramont, de Québec.

— Si un mouvement éclate, dit sir John Colborne, nul doute qu'il ait été préparé par eux.

— Aussi, en les faisant arrêter, ajouta le colonel Gore, peut-être Votre Seigneurie écraserait-elle le complot dans l'œuf ? ...

— A moins qu'on ne le fit éclore plus tôt ! " répondit le gouverneur général.

Puis, se retournant vers le ministre de la police :

"Si je ne me trompe, demanda-t-il, M. de Vaudreuil et ses amis ont déjà figuré dans les insurrections de 1832 et de 1835 ?

— En effet, répondit sir Gilbert Argal, ou, du moins, on a eu lieu de le supposer ; mais les preuves directes ont manqué, et il a été impossible de les poursuivre, ainsi qu'on l'avait fait lors du complot de 1825.

— Ce sont ces preuves qu'il importe de se procu-

rent, et plus particulièrement celles des comtés de Verchères, de Chambly, de Laprairie, de l'Acadie, de Terrebonne, des Deux-Montagnes, étaient incessamment parcourues par les nombreux détectives du ministre. A Montréal, à défaut de ces associations constitutionnelles, dont le colonel Gore regrettait la dissolution, le *Doric Club* — ses membres comptaient parmi les plus acharnés loyalistes — se donnait mission de réduire les insurgés par tous les moyens possibles. Aussi lord Gosford pouvait-il craindre qu'à tout instant, de jour ou de nuit, le choc vint à se produire.

On comprend que malgré ses tendances personnelles, l'entourage du gouverneur général le poussait à soutenir les bureaucrates — ainsi appelait-on les partisans de l'autorité de la Couronne — contre les partisans de la cause nationale. D'ailleurs, sir John Colborne n'était point pour les demi-mesures, comme il le prouva plus tard, lorsqu'il succéda à lord Gosford dans le gouvernement de la colonie. Quant au colonel Gore, vieux militaire, décoré de Waterloo, il fallait, à l'entendre, agir militairement et sans retard.

Le 7 mai de la présente année, une assemblée avait réuni à Saint-Ours, petite bourgade du comté de Richelieu, les chefs réformistes. Là furent prises des résolutions, qui devinrent le programme politique de l'opposition franco-canadienne.

Entre autres, il convient de citer celle-ci :

"Le Canada, comme l'Irlande, doit se rallier autour d'un homme, doué d'une haine de l'oppression et d'un amour de sa patrie, que rien, ni promesses, ni menaces, ne pourront jamais ébranler."

Cet homme, c'était le député Papineau, dont le sentiment populaire faisait à juste titre un O'Connell.

En même temps, l'assemblée décidait "de s'abstenir autant que possible de consommer les articles importés et de ne faire usage que des produits fabriqués dans le pays, afin de priver le gouvernement des revenus provenant des droits imposés sur les marchandises étrangères."

A ces déclarations, lord Gosford dut répondre, le 15 juin, par une proclamation défendant toute réunion séditieuse, et ordonnant aux magistrats et officiers de la milice de les dissoudre.

La police manœuvrait donc avec une insistance qui ne se lassait plus, employant ses agents les plus déliés, ne reculant même pas à provoquer des trahisons — ainsi que cela s'était fait déjà — par l'appât de sommes considérables.

Mais, bien que Papineau fût l'homme en vue, il en était un autre qui travaillait dans l'ombre et si mystérieusement que les principaux réformistes ne l'avaient jamais aperçu qu'en de rares circonstances. Autour de ce personnage s'était créée une véritable légende, qui lui donnait une influence extraordinaire sur l'esprit de la masse : Jean-Sans-Nom — on ne le connaissait que sous cette appellation énigmatique. Comment s'étonner dès lors qu'il fût question de lui dans l'entretien du gouverneur général et de ses hôtes ?

"Et ce Jean-Sans-Nom, demanda sir John Colborne, a-t-on retrouvé ses traces ?

— Pas encore, répondit le ministre de la police, J'ai lieu de croire, pourtant, qu'il a reparu dans les comtés du Bas-Canada, et même qu'il est venu récemment à Québec ?

— Quel est cet homme ?

— Voilà ce qu'on a jamais pu découvrir, dit sir



On avait été jusqu'à pendre en effigie le gouverneur. — Page 3, col 1.

rer à tout prix, dit sir John Colborne, et, afin d'en finir, une fois pour toutes, avec les menées des réformistes, laissons-les s'engager plus avant. Rien d'abominable comme une guerre civile, je le sais ! Mais, s'il faut en arriver là, qu'on la fasse sans merci, et que la lutte se termine au profit de l'Angleterre !

Parler en ces termes était bien dans le rôle du commandant en chef des forces britanniques en Canada. Toutefois, sir John Colborne était homme à réprimer une insurrection avec la dernière rigueur, s'immiscer dans ces surveillances occultes, qui sont du domaine spéciale de la police, eût révolté son esprit militaire. Il suit de là que, depuis plusieurs mois, c'était uniquement aux agents de Gilbert Argal qu'était dévolu le soin d'observer sans répit les agissements du parti franco-canadien. Les villes, les paroisses de la vallée du Saint-Lau-